

Les comptes sont valables **2 mois** à compter de leur création. Ils pourront être réactivés gratuitement sur demande.

La formation est organisée en **modules**, eux-mêmes divisés en séquences. La navigation est entièrement libre : les examinateurs peuvent à tout moment revenir sur une séquence pour en revoir les contenus et refaire les activités proposées.

Tout examinateur pourra intervenir comme jury TEF une fois sa formation validée grâce au **test de fin de formation**.

<p>1. Évaluer avec le CECR (module facultatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les notions-clés du CECR • Évaluer avec le CECR 	<p>Ce module a pour but de rappeler et expliciter les concepts-clés du CECR, puis de les mettre en application pour l'évaluation de performances à l'oral grâce à de nombreuses activités.</p>
<p>2. Présentation du TEF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation historique du TEF 	<p>Ce module présente le TEF et le contexte dans lequel l'examineur intervient. L'accent est mis sur les enjeux liés à cet outil d'évaluation et sur la démarche qualité mise en œuvre.</p>
<p>3. L'épreuve d'expression orale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'épreuve • Le déroulement de l'épreuve 	<p>Objectifs d'évaluation, déroulement, grille utilisée... mais aussi procédures permettant d'assurer des conditions de passation standardisées, à l'aide de vidéos de bonnes pratiques.</p>
<p>4. Techniques d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Animer la section A • Animer la section B • Focus sur des profils spécifiques 	<p>Spécifiques à l'épreuve d'expression orale du TEF, les techniques d'animation préconisées permettent d'atteindre les objectifs d'évaluation.</p>
<p>5. Techniques d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer avec le TEF : une démarche spécifique • Les échelles du CECR pour le TEF • Les critères parasites de l'évaluation • S'approprier la grille d'évaluation 	<p>Les activités proposées visent à renforcer les compétences en évaluation, et à harmoniser les pratiques des examinateurs, afin d'assurer aux candidats des résultats fiables.</p>
<p>6. Entraînements à l'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prise de notes • Évaluation de candidats 	<p>Ce module permet aux examinateurs d'évaluer des candidats sur la base d'enregistrements d'épreuves authentiques passées dans des centres agréés de différents pays. Pour chaque candidat, un corrigé détaillé (évaluation calibrée et commentée) est fourni.</p>
<p>TEF Intégration, Résidence et Nationalité (France)</p>	<p>Informations sur les modalités spécifiques à cette version.</p>

Validation de la formation : test final

Contenus :

- QCM sur les objectifs d'évaluation de l'épreuve d'expression orale du TEF
- QCM sur les techniques d'animation de l'épreuve
- Évaluation de 2 candidats avec la grille TEF

Modalités :

- Accès direct sur la plateforme de formation (mêmes identifiants)
- Durée : 1h
- 1 seule tentative autorisée
- Seuil de réussite : 66/100
- Attestation officielle de réussite

Ce dispositif atteste que le/la participant(e) a acquis l'essentiel des contenus de la formation en ligne, et peut intervenir en tant que jury TEF. Il n'est pas limité dans le temps.

S'il/elle obtient un score inférieur à 66/100, il/elle pourra solliciter une nouvelle tentative **un mois après sa première tentative**. En cas de second échec, une **dernière tentative** sera possible après un délai de carence de trois mois, période pendant laquelle la plate-forme restera accessible pour revoir les modules.

Les attestations sont envoyées par courriel aux participants, et pourront être présentées à l'employeur à sa demande.

Le français des affaires de la CCI Paris Île-de-France préconise de revoir régulièrement les modules clés de la formation en ligne, en particulier avant des sessions d'examen. C'est cet aller-retour entre formation et mise en pratique qui permet de renforcer la qualité de l'évaluation.